

# Etre contre la détention libre d'armes à feu serait-il tout simplement être candidat à toutes les tyrannies ? Par Daniel et Gayan

écrit par Christine Tasin | 29 mai 2013



*Le post de Laurent sur le port des armes à feu a généré pas mal de réactions, en voici deux qui approfondissent son propos.*

Alors là, entièrement d'accord !! la crainte, voire la haine des armes est bien le fait de trouillards qui n'ont absolument rien compris à leur utilité. Tout peut être une arme, depuis le casse tête préhistorique jusqu'à la tasse en porcelaine fine pouvant contenir un bouillon de 11 heures. Mais, diront les bien-pensants, une arme est faite pour tuer!! mais braves gens, c'est précisément là son plus beau titre de noblesse!! si votre ancêtre velu ne s'était pas aperçu qu'un caillou dans la main faisait beaucoup plus mal que le poing nu, ledit ancêtre aurait sans doute constitué le déjeuner d'un quelconque machaïrien...

Et comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, et ce malgré les

cris d'orfraie des anti-armes, les états américains où la criminalité est la plus faible sont ceux (il y en a encore quelques uns) où le port d'arme (et non la simple détention) est libre. Un malfrat réfléchit à 2 fois s'il risque de se retrouver nez à nez avec un obusier tenu d'une main ferme par un quidam qui sait s'en servir. Et surtout qui sait qu'il n'aura pas affaire à un magistrat bien pourri penchant bien plus du côté du délinquant que de la victime. Si toutefois il est encore là .... la légitime défense étant admise de façon beaucoup plus souple...

Nous avons d'ailleurs en Europe l'exemple d'un pays où tout citoyen est un militaire réserviste, entraîné et possédant chez lui son arme de guerre, avec laquelle il s'entraîne obligatoirement. La Suisse, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, est d'ailleurs régulièrement en tête dans les compétitions internationales de tir.... Si quelqu'un peut trouver les statistiques de la criminalité et des morts par arme à feu chez nos voisins Helvètes je suis preneur. ça doit être en gros, et pour tout le pays, à peu près le centième de certaines villes françaises.... La Suisse c'est le far west, c'est bien connu.... Bensi, il y a même des vaches mauves !!

Mon grand père avait conservé tout à fait légalement son vieux compagnon de tranchée, sa « canne à pêche » Lebel, (ce qui en faisait bien entendu un assassin potentiel!!) jusqu'à ce qu'un sinistre imbécile (pléonasme, c'était un socialiste !!) nommé Daladier n'oblige au recensement de toutes les pétoires détenues par les particuliers (Tiens, ça rappelle quelque chose....) ce qui a permis accessoirement à nos « visiteurs » en Feldgrau de ne plus avoir qu'à se servir. Et à ceux qui n'étaient pas vraiment d'accord de devoir attendre du ciel (via Londres) de quoi résister tant bien que mal....

Celui qui sait se servir d'une arme, et connaît son potentiel destructeur n'est pas quelqu'un de dangereux. Ce n'est pas parmi les tireurs sportifs ni chez les détenteurs « autorisés » que se recrutent les criminels. On n'interdira pas les voitures à cause des accidents. Je l'ai déjà dit, un pouvoir qui désarme ses citoyens est un pouvoir qui en a peur. et

quand tous les honnêtes gens auront été désarmés seuls les malfrats seront armés.

Et il ne faut pas oublier que les « sports de combat » asiatiques (Karaté, Kung-fu, etc) ont été inventés pour pallier à l'interdiction d'être armés de certains peuples...sans oublier le « détournement » d'outils bien anodins....

**Daniel.**

[Article](#) qui rétablit certaines vérités, mais manquant d'exemples et surtout parcellaire dans son approche.

Concernant les exemples, on pourrait ajouter entre autres que :

– le nombre d'homicides et tentatives d'homicides, lorsqu'on veut comparer l'effet des différentes législations sur les armes à feu, doit être appréhendé globalement. Une caractéristique fréquente des adversaires de la liberté de détenir, voire porter des armes à feu est de ne parler que des homicides commis avec elles,

– la criminalité totale et le nombre d'homicides US ont diminué lorsque les législations ont été libéralisées au début des années 90 et ont le plus diminué dans les états les plus libéraux en la matière. Le Vermont, état qui n'a jamais connu de restrictions à la détention, ni au port d'armes à feu cachées ou visibles, est également un des états les moins criminogènes,

– la Suisse, où la législation était, jusqu'il y a peu, une des plus libérales au monde, connaissait et connaît toujours un taux d'homicides et tentatives d'homicides bien moins élevé que la Grande-Bretagne, qui a une des législations les plus sévères en la matière. L'échec patent de cette approche prohibitionniste amenant classiquement au toujours plus, certains voudraient réglementer les achats de couteaux de cuisine (demain, sans doute les achats de cordes à sauter, de pelles et pioches, de rouleaux à pâtisserie, la liste est

infinie).

Mais, le plus important quand on discute d'armes à feu, c'est qu'on oublie que ce ne sont pas les individus qui tuent le plus, mais les gouvernements :

- les nazis avaient interdit aux juifs la détention d'armes à feu,
  - les arméniens n'avaient pas le droit de détenir des armes à feu,
  - les communistes russes ont très rapidement interdit la détention d'armes à feu,
  - idem pour les communistes chinois,
  - les Rwandais n'avaient pas droit aux armes à feu,
- etc

Que pèsent les statistiques d'homicides individuels face à tout cela ? A peu près rien.

La détention libre (et sans inscription dans un registre, qui ne sert qu'à préparer de futures confiscations) d'armes à feu a pour premier effet la protection de la population contre les dérives des gouvernements.

Etre contre la détention libre d'armes à feu est tout simplement être candidat à toutes les tyrannies.

« When the people fear the government, there is tyranny, when the government fears the people, there is liberty ».  
T. Jefferson

**Gayan**